

**NOVANCES - DAVID ET ASSOCIES**  
**Société par actions simplifiée**  
**au capital de 62 500 euros**  
**Siège social : Immeuble Horizon**  
**455, promenade des Anglais, 06200 NICE**  
**326 354 099 RCS NICE**

**DÉCISION UNANIME DES ASSOCIÉS**

**LES SOUSSIGNÉS :**

Monsieur Christophe ALEXANDRE

Monsieur Laurent GILLES

Monsieur Jean-Pierre GIRAUD

Monsieur Rémi JOURDAN

La société NOVANCES SUD représentée aux présentes par son Président Monsieur Jean-Pierre GIRAUD

Monsieur Gauthier RAVAT

Détenant ensemble 2 500 actions, soit la totalité des actions de la société par actions simplifiée NOVANCES DAVID ET ASSOCIES désignée ci-dessus,

Agissant en qualité de seuls associés de la société NOVANCES DAVID ET ASSOCIES et conformément aux dispositions de l'article L. 227-9 du Code de commerce et de l'article 20 des statuts,

Après avoir pris connaissance des documents suivants :

- le rapport du président,
- le texte des projets de décisions,

Ont pris à l'unanimité les décisions suivantes portant sur :

- Nomination d'un nouveau Directeur Général,
- Pouvoirs à donner pour les formalités.

**PREMIERE DECISION**

La collectivité des associés, sur proposition du président, décide de nommer en qualité de Directeur Général, à compter de ce jour pour une durée illimitée :

Monsieur Rémi JOURDAN

Né le 5 août 1987 à SENLIS (60)

De nationalité française

Demeurant 1 Rue Georges Ville 06300 NICE

Ce dernier, ici présent, déclare accepter les présentes fonctions et que rien ne s'oppose à l'exercice desdites fonctions.

Il disposera des mêmes pouvoirs de direction et de représentation légale de la société que le Président et sera soumis aux mêmes limitations.

## **DEUXIEME DECISION**

La collectivité des associés donne tous pouvoirs au porteur de copies ou d'extraits du présent acte pour remplir toutes formalités de droit.

Le présent acte sera mentionné sur le registre des délibérations et un exemplaire original signé par tous les associés sera conservé dans les archives de la Société.

*En accord entre les soussignés, les présentes ont été signées par la mise en œuvre d'un processus de signature électronique permettant de procéder à la manifestation du consentement de chaque signataire par l'apposition d'une signature électronique sur un document dématérialisé. Chaque signataire déclare accepter que les présentes soient signées par l'intermédiaire de la plateforme de signature électronique [jesignexpert.com](http://jesignexpert.com).*

***Signatures :***

*Signé électroniquement à la date figurant sous chacune des signatures ci-après*

**Christophe ALEXANDRE**

**Laurent GILLES**

**Gauthier RAVAT**

**Rémi JOURDAN**

**Société NOVANCES SUD**

**Jean-Pierre GIRAUD**